

SEANCE DU COMITÉ DU 8 FÉVRIER 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille seize, le huit février à quinze heures, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis au nombre de cent quatre au Centre de conférences et de réceptions « Étoile Saint-Honoré » - 21-25 rue Balzac à Paris 8^{ème}, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le premier février deux mille seize.

Neuf délégués ont donné délégation de vote.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures.

À l'unanimité, Mme Caroline Foucault, déléguée titulaire de la commune de Verrières-le-Buisson, est désignée comme secrétaire de séance.

Le Comité,

- a approuvé le procès-verbal de la séance du Comité du 14 décembre 2015 ;
- a pris acte :
 - du compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par délibération n° 14-12 du 29 avril 2014,
 - de la liste des marchés de plus de 15 000 € hors taxes conclus par le Sigeif en 2015 ;
- a approuvé, à l'unanimité, la prise en charge au titre de l'année 2016, des frais d'inscription des élus du Syndicat participant aux congrès, colloques et manifestations diverses organisés par les organismes associatifs auxquels adhère le Syndicat ;
- a approuvé, à l'unanimité, la prise en charge au titre de l'année 2016, des frais d'inscription et de mission des fonctionnaires du Syndicat participant aux congrès, colloques et manifestations diverses organisés par les organismes associatifs auxquels adhère le Sigeif ;
- a approuvé, à l'unanimité, la délibération prévoyant l'inscription au budget 2016 des frais de représentation pour le Président et le Directeur général du Syndicat ;
- a approuvé, à l'unanimité, le remboursement forfaitaire de frais aux membres du Comité n'appartenant pas au Bureau syndical, mandatés pour représenter le Président du Sigeif dans le cadre de commissions ou lors de négociations relatives aux contrats publics ;
- a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2016 ;

.../...

- a été informé de l'état d'avancement de la composition de la commission consultative paritaire dans l'attente de la désignation des représentants respectifs des EPCI à fiscalité propre concernés ;
- a approuvé, à l'unanimité, le rapport de contrôle de la concession de distribution publique d'électricité portant, pour la partie technique et pour la partie comptable, sur l'exercice 2014 ;
- a pris acte du rapport des enquêtes de satisfaction auprès des clients du gaz et de l'électricité dans les communes adhérentes du Syndicat pour l'année 2015 ;
- a approuvé, à l'unanimité, la convention d'exploitation relative à des chromatographes raccordés au réseau de transport de gaz naturel pour la mise en commun de moyens pour la validation des valeurs du PCS ;
- a approuvé, à l'unanimité, le contrat de concession en sous-licence avec l'ADEME et l'acte d'engagement sans financement à la charte Conseil en Energie Partagé (CEP) ;
- a élu, au premier tour de scrutin, Monsieur **Daniel Aubert**, délégué titulaire de l'Haÿ-les-Roses (94), en tant que membre de la commission consultative des services publics locaux pour la distribution du gaz, en remplacement de M. Jeanbrun, maire de l'Haÿ-les-Roses, démissionnaire de son mandat de délégué titulaire au sein du Sigeif,

Inscrits : 185

Votants : 104

Blancs et nuls : 0

Exprimés : 113

Majorité absolue : 57

- A obtenu : 113 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16 heures 45.

Affiché le 8 février 2016,
Le Président du Syndicat,



JEAN-JACQUES GUILLET
Député des Hauts-de-Seine
Maire de Chaville